

## Bilan : enquête « stage en distanciel » 2/2



### Remarques complémentaires laissées par les collègues

- Oui c'est intéressant, mon expérience du CNED en tant que préparateur m'a montré que cela forme bien MAIS NON cela n'est pas satisfaisant comme module de formation unique.
- L'intérêt d'un stage étant justement le travail collectif et la possibilité de faire appel au formateur en temps réel pour résoudre des problèmes. La conséquence est qu'un stage qui encore l'année dernière durait trois jours, s'est retrouvé réduit à 2, avec le même contenu. Or, pour apprendre à se servir seul, chez soi, d'un logiciel, je n'ai pas besoin de m'inscrire à un stage de l'éducation nationale.
- En dehors de mon service, je ne vais pas faire un déplacement pour une séance d'une heure !  
Pendant mon service : une séance empiète sur plusieurs séquences de cours.
- Ayant été seule dans ma discipline pendant 5 ans, retrouver des collègues pour partager nos expériences était essentiel. Aussi, se rendre physiquement à une formation permet de changer de contexte et de prendre du recul sur sa pratique. (plus que dans l'établissement ou dans son bureau) Les moments de pause lors de stage en présentiel permettent d'échanger sur notre profession à propos de thèmes n'étant pas forcément à l'ordre du jour et il me semble important de pouvoir partager. Enfin, tout s'informatise, j'ai tendance à vouloir privilégier les rapports humains dans l'échange d'idées et préfère échanger avec des personnes en chair et en os.
- Dans ma discipline, ce thème est particulièrement brûlant! Notre petit nombre nous permet, depuis 15 ans, d'organiser un stage annuel de mutualisation où tous les enseignants se retrouvent et échangent pendant deux jours. Véritable bouffée d'oxygène pour nous qui sommes quasiment toujours seuls dans notre établissement. Or, la DAFOP exerce une pression terrible pour transformer ce stage (ou au moins une partie), en distanciel... Ils n'ont vraiment rien compris à notre métier !!!!
- Ces stages distanciels comptent pour une inscription à un stage présentiel, donc la possibilité de participer à plusieurs stages est réduite.
- Former les gens est un acte humain, pas technologique.
- Je suis formateur disciplinaire en \*\*\*\*\* et je sais que ce qui plaît est le fait de se rencontrer et d'échanger en direct et de sortir de son établissement et de son bureau à la maison, ce qui n'est plus du tout le cas en distanciel. J'ai déjà fait remonter mes remarques, car en plus si on ne produit pas en distanciel cela est vu et "noté" - sorte de flicage - je pense que cela va faire fuir les enseignants qui ont déjà du mal à avoir envie de se former, en présentiel lorsque quelqu'un ne produit pas, on ne lui dit rien, alors si le distanciel devient une nouvelle manière d'évaluer un enseignant, je ne suis pas d'accord....
- Je serai plus nuancée sur le refus de ce type de stage. Je pense que nos habitudes de travail ont à évoluer, que nous avons à être accompagnés dans ce sens, que des formations bien construites, apportant une réelle valeur ajoutée peuvent en partie être proposées sous cette forme.  
Par contre, il me semble indispensable de maintenir une partie en présentiel pour continuer à échanger en face à face et éviter l'isolement.
- J'ai l'impression que "c'est ça ou rien", c'est à dire que si on n'accepte pas ce genre de pratiques, ils supprimeront purement et simplement les stages. On est une académie qui mise pas mal sur la formation continue, alors c'est peut-être le prix à payer pour pouvoir continuer à croiser d'autres collègues de temps en temps. Et puis, de toute façon, même dans les stages 100% présentiel, on nous demande d'expérimenter des choses en classe avec des élèves, ce qui nous donne du boulot supplémentaire (utile, soit, parfois, mais supplémentaire quand même).
- Si la tendance s'accroît (stage en distanciel), je ne m'inscrirais plus au PAF. Le stage est aussi un moment pour souffler un peu. J'ajoute que dans ma discipline, c'est aussi parfois le moyen de se remettre à jour sur le

plan des connaissances, et cela fait un bien fou !

- J'ai participé à un autre stage sur les projets de terminale où il fallait rendre des devoirs en "distanciel", tout cela pour m'apercevoir pendant les séances de formation en présentiel que les formateurs n'avaient même pas regardé le travail que je devais déposer en ligne sur un serveur!  
On m'a rapporté que les inspecteurs pouvaient contrôler le temps de connexion sur le serveur de formation en "distanciel", ce qui conduit certains collègues à connecter leur ordinateur le matin et à le déconnecter bien plus tard !
- Le collège n'est pas toujours équipé d'ordinateurs contenant le logiciel nécessaire, ou aucun ordinateur disponible quand le professeur souhaite avancer son travail à distance, cette formation. Les horaires de fonctionnement du collège ne permettent pas toujours de faire cette formation au collège donc il faut le faire chez soi.
- De telles dérives prouvent qu'on oublie facilement qu'un enseignant fait déjà beaucoup de son travail pendant son temps "libre" et que les demies journées de "liberté" sont nécessaires à la correction des copies, à la recherche et à la construction des cours!
- Ça peut être bien pour une préparation de formation, pour connaître les sujets qui seront développés ou faire part des attentes lors d'un stage mais il ne faut surtout pas que ce soit trop chronophage.
- Il est hors de question de m'inscrire à ce genre de stage, j'ai assez de travail comme ça !
- Je n'ai pas eu l'occasion de tester un stage "hybride", mais même dans les stages présentés "présentiels", il arrive de plus en plus souvent qu'on nous demande de produire entre deux séances pour présenter à la dernière séance et mettre sur le site académique. Cette demande est parfois faite de façon pressante (dépendant du formateur : l'un d'eux m'a déjà dit "je devrai le dire aux inspecteurs" quand j'ai annoncé n'avoir pas eu le temps de préparer l'activité demandée - d'autres formateurs se sont montrés plus compréhensifs). Les préparations à faire sont sans doute importantes pour mettre immédiatement en pratique les apprentissages en cours, mais je garde quand même en tête deux questions :
  - 1) la demande d'une production complémentaire à la formation ne devrait-elle pas donner lieu à un temps spécifique puisque ça reste de la formation ? (décharge de quelques heures, prévision d'une demi-journée de stage supplémentaire... je ne sais, mais à force de se voir donner du travail en plus, on finit par ne plus s'inscrire aux stages)
  - 2) est-ce bien aux stagiaires, avec leurs travaux "en cours d'acquisition" de venir "enrichir" un site académique (augmentant le nombre d'activités peu ou mal préparées sur les sites, et donc le temps de recherche des collègues préparant leurs cours)?
- Pour le paf de l'année prochaine bien spécifier les stages concernés.... j'ai failli me faire avoir ...
- Je suis contre le fait d'être encore plus souvent devant un ordinateur (douleurs du dos) et d'être surveillée à distance. Cette méthode isole les profs et les culpabilise.  
J'ai une amie prof de maternelle qui subit ce magister distanciel depuis deux ans et se rend malade à chaque fois alors qu'elle est un professeur hors classe confirmé qui n'a plus rien à prouver de ses qualités pédagogiques! . Elle doit prendre en photo sa classe et justifier de la façon dont elle l'a agencé. Ça ne semble pas la former plus que ça !
- En naviguant sur internet , en allant lire des articles de maths ou de réflexion sur leur enseignement, ou des cours mis en ligne par des collègues ou même des vrais livres achetés dans de vraies librairies... je fais des stages en distanciel tous les jours...



- Je sais (*refus de participer à la partie distanciel*) que cela n'a pas plu à l'inspecteur, il en a parlé à des réunions ; j'ai eu des retours par des collègues ;
- Présentiel : organisé un mercredi et donc empiétant lui aussi sur du temps personnel / temps libre (ap-m = 50%). CAS DES P.E. : formation obligatoire dans le cadre de leurs 27h, partie distancielle "chronométrée", offre dépourvue de toute concertation - indépendante des besoins qui ne sont même pas sollicités (en amont)... C'est du formatage plus de la formation ! Et ça va nous arriver dessus ?...
- Je paye mon Internet, mon ordinateur pour un usage privé...
- Je refuse de participer à ce genre de stage car:
  - a) Je suis la seule représentante de ma discipline dans mon établissement et j'ai besoin de temps d'échanges en "live" avec mes collègues.
  - b) Je refuse que ma formation continue soit encore une surcharge de travail : je veux bien utiliser mon temps libre pour enrichir mes connaissances à partir d'un travail collectif qui se fait en amont, mais pas devenir une forçat de l'Éducation Nationale! J'estime que l'essentiel du temps de formation doit se faire sur mon temps de travail et non sur celui de mon temps de repos qui s'amenuise toujours davantage.
  - c) Je travaille au moins pour 2/3 de mon temps derrière un ordinateur, seule face à mes doutes. Je ne veux pas vivre "connectée" à plein temps: pour moi, le contact humain dans ce métier est primordial.
- Le formateur \*\*\*\*\* a fait une promotion agressive de ces stages du futur, selon lui. Il nous a dit que le rectorat envisage de développer ce genre de dispositif dans les années à venir, et qu'en conséquence il faut rassurer les collègues à leur sujet, pour qu'ils n'hésitent pas à s'y inscrire... C'est affligeant de voir que les principaux concernés ont déjà capitulé.
- Je trouve que ce système est bien. Oui il impose une charge de travail mais je passe énormément de temps à me former chaque semaine voir chaque jour. Là, il s'agit d'une formation dirigée.  
Je trouve que le travail d'enseignant impose une formation constante et c'est la majeure partie de mon boulot : veille pédagogique et didactique.  
Au moins je réponds aux demandes académiques en étant dirigée mais cela n'empêche pas d'enrichir la formation en dehors de ce qui est proposé.  
Il faut dire que la géographie prospective est un projet académique innovant qui permet enfin de refondre l'enseignement de la géo.  
La formation est de 3 js présentiels et plusieurs heures distancielles. C'est lourd et j'ai du mal à caler ça, mais je suis en lp et j'ai des classes en stage.  
Je vais faire râler mais je trouve normal que, dans un cadre certain, nous soyons appelés à être formé correctement. Il faut effectivement que le distanciel ne prenne pas le dessus sur le présentiel.  
Mais franchement je vais trois jours sur Lille et je cale le reste dans mes journées et soirées. Si j'avais du tout faire sur Lille, cela m'aurait fait perdre des heures avec mes terminales sans compter qu'une formation me demande davantage de temps de déplacement et de temps sur place. Il faut savoir que j'ai la chance de bosser vite et d'être ultra connectée.  
Bien sûr que le contrôle est saisissant, l'inspecteur m'a envoyé un mail ce matin car il n'avait pas accès à mon travail (un compte rendu des documents mis en ligne). C'est infantilisant.

